



Comptable bénévole, quel risque?

Par **hibou13**, le **07/09/2017** à **13:21**

Bonjour

J'ai fait bénévolement la comptabilité de mon gendre pendant plusieurs années.
Je n'ai jamais signé le moindre document déclaratif.
Je ne détiens aucun pièces originales de sa société (il le sait très bien)

Suite à une séparation d'avec ma fille, mon gendre me réclame son « dossier comptable ». Je suis évidemment au courant de ses « petits arrangements » avec la TVA et ses résultats fiscaux (rien de grave).
J'ai peur qu'a travers cette demande il cherche à me faire des problèmes.

A quel risque je m'expose ?
Merci de votre réponse.

Par **morobar**, le **07/09/2017** à **15:01**

Bonjour,
[citation]Je ne détiens aucun pièces originales de sa société (il le sait très bien)[/citation]
Alors que peut-il bien réclamer ?

Par **hibou13**, le **07/09/2017** à **15:05**

C'est bien ce que je me demande...?!

Il y a certainement quelque chose derrière cette demande,mais quoi?

Merci morobar pour ta réponse.

Par **morobar**, le **07/09/2017** à **15:45**

A mon avis il cherche à tout hasard à récupérer des documents comptables pouvant servir à établir sa surface financière à l'appui d'une éventuelle demande de prestation compensatoire ou de pension alimentaire en présence d'enfants.

Bref il veut paraître moins fortuné qu'il ne l'est, ce qui suppose que vous n'ayez rien de nature à prouver le contraire.

Par **hibou13**, le **07/09/2017** à **23:04**

merci pour ton avis.